

Protection du territoire dans le Bois de Brossard
**Brossard franchit une étape importante
pour créer une nouvelle réserve naturelle**

Brossard, le 27 juin 2017 – La Ville de Brossard est fière d’annoncer le dépôt de demande de reconnaissance pour la création d’une nouvelle réserve naturelle sur les lots qu’elle détient dans le Bois de Brossard. La Ville prévoit que ce milieu devienne un site extérieur idéal pour favoriser le contact des citoyens avec la nature tout en améliorant les habitats fauniques et floristiques du territoire.

Si sa demande de reconnaissance est acceptée par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le territoire appartenant à la Ville s’ajoutera aux lots protégés par l’organisme Nature-Action Québec afin de constituer l’un des plus imposants milieux naturels protégés de la Montérégie et deviendra, par la même occasion, l’une des dix plus grandes réserves naturelles en milieu privé au Québec. « Nous sommes heureux de franchir une étape de plus pour faire de Brossard une ville référence dans le domaine de la conservation des milieux naturels au Québec » a indiqué le maire de Brossard, Paul Leduc.

La richesse du Bois de Brossard

L’espace protégé par la Ville comprend une partie d’un massif forestier reconnu comme étant l’un des plus beaux et des plus vastes milieux naturels urbains en Montérégie. Deux éléments importants contribuent à la valeur écologique de ce boisé, soit la diversité des habitats présents qui favorisent une faune abondante et variée ainsi que la présence de plusieurs espèces animales et végétales à statut précaire.

Le dépôt de la demande auprès du MDDELCC s’inscrit dans la mise en œuvre du *Plan directeur de gestion des milieux naturels* de la Ville, en plus de contribuer à la réalisation de la *Ceinture verte* de la Communauté métropolitaine de Montréal et du *Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*.

Pour en apprendre davantage sur la biodiversité du territoire de Brossard, visitez **brossard.ca/biodiversite**.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311